

Comment maintenir durablement la mobilisation des éco-délégués dans un établissement ?

La réponse apportée par le collège Alain Chartier de Bayeux :

Une réunion hebdomadaire de « cadrage » avec un ou des adulte(s) référent(s) du collège, des communications libres via l'ENT, des élèves à l'initiative de leurs projets et répartis en « commissions ».

Le collège Alain Chartier de Bayeux a atteint, en janvier 2016, le niveau 2 E3D du Conseil Général du Calvados.

Parmi les nombreuses actions menées dans l'établissement, le collège dispose de 16 éco-délégués, tous sélectionnés sur la base du volontariat. Ils sont issus des classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} et de la classe ULIS. Pas encore de 3^{ème}, mais les élèves s'engagent d'une année sur l'autre. Il y a donc bon espoir que les élèves de 4^{ème} de cette année, deviennent encore éco-délégués en 3^{ème}.

Le recrutement

Le recrutement se fait, chaque année, par une campagne d'affichage (organisée par les « anciens » éco-délégués de l'année précédente) à l'attention des élèves du collège. A cela s'ajoute la présence des éco-délégués lors des Portes Ouvertes de l'établissement, permettant une information aux futurs élèves de 6^{ème} mais également aux autres élèves venus présenter le collège à leurs parents. A l'occasion, les éco-délégués montent un stand « ludique » et « pédagogique » avec jeux sur le tri des déchets, mais aussi présentation des différentes actions menées, et cela, selon leur propre initiative et leurs propres idées.

Le fonctionnement

Pour encadrer leurs initiatives, ces éco-délégués sont réunis le mardi midi, régulièrement, sur une séance de ¼ d'heure, présidée par monsieur Guillermin (Principal du collège). Cette séance est l'occasion d'échanger sur les différentes actions, mais aussi de débattre sur des sujets d'actualité autour du DD (ex : COP 21).

Le dynamisme et la réussite de ce dispositif « éco-délégués » vient également et surtout du fait que les élèves sont à l'initiative de leurs projets. Ils les présentent au chef d'établissement, grâce à des discussions régulières par ENT (ex : ils ont une idée d'action pour relancer la collecte solidaire de bouchons : ils énoncent ce projet via l'ENT au chef d'établissement, qui valide ou non l'action ; proposent des campagnes d'affichages ; informent sur l'avancée de leurs travaux, etc...). Les réunions de « cadrage » sont donc efficaces puisque les échanges entrepris au préalable ont permis d'aborder les principaux objectifs et écarter les principaux dysfonctionnements et questionnements possibles.

Les éco-délégués sont répartis en différentes commissions et ont donc des missions bien particulières à mener :

- commission : « récupération et recyclage des piles » : information auprès des élèves, relevés réguliers de l'état de la collecte pour organiser son enlèvement lorsque les bacs sont remplis.
- commission : « récupération et recyclage du papier » : rencontre avec le personnel de ménage pour organiser la collecte du papier, faire le point sur les poubelles manquantes dans l'établissement ;
- commission : « récupération des bouchons » : veiller au bon fonctionnement de cette collecte, la dynamiser (voir exemple d'action plus bas) ;
- commission : « recyclage des instruments d'écriture » ;
- commission : « récupération des cartouches d'encre » ;

- commission : « environnement et espaces extérieurs » : les éco-délégués ont ainsi choisi les bancs et « double-poubelles » de tri qui sont placés dans la cour. Le fournisseur est la société PLAS ECO, spécialisée dans le mobilier en plastique recyclé. <http://www.plaseco.fr/> ;
- « environnement bâtiments » : mise en place d'autocollants dans différents lieux du collège pour inciter à économiser l'eau, la lumière... ;
- commission « transports et vélos » : encourager la reprise du vélo aux beaux jours pour venir au collège mais également le covoiturage pour les élèves habitant plus loin, trouver un emplacement supplémentaire devant la recrudescence des trottinettes, skate-boards et vélos.

Cette organisation en « commissions » permet de ne pas être débordé par les projets. Chaque groupe (de 2 éco-délégués) mène son projet de A à Z, avec dynamisme et conviction. Suivant le nombre d'éco-délégués, certaines commissions peuvent fusionner. Quand les éco-délégués d'une commission ont achevé leurs actions, ils peuvent aider leurs autres camarades (souplesse donc dans l'organisation).

L'autonomie et la répartition des éco-délégués en commissions leur permettent d'être « indépendants », tout en leur donnant des actions bien précises à mener, sans être débordés et donc sans se décourager.

La communication avec le chef d'établissement, par réunions mais, également et de plus en plus, par ENT, donne également plus de souplesse au dispositif, permettant aux éco-délégués de présenter leurs projets et d'obtenir une réponse rapide. Le dispositif ne perd ainsi pas en dynamisme et n'est pas « empêché » ou ralenti par un trop grand nombre de réunions contraignantes pour tous (élèves et adultes de l'établissement).

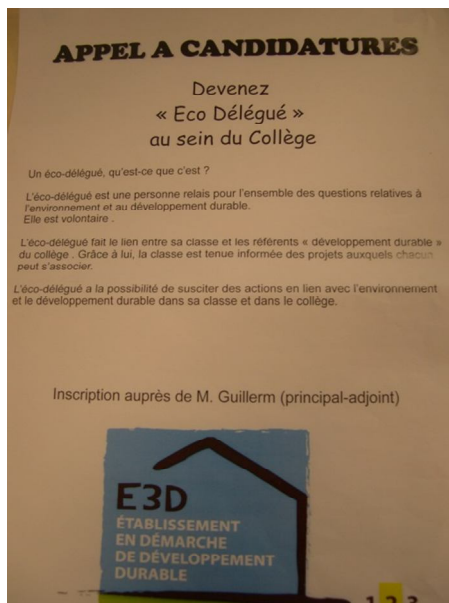
Avec la réforme du collège, on peut même envisager l'intégration des éco-délégués dans le CVC...

Enfin, toute communication menée par les éco-délégués dans l'établissement utilise le logo choisi par les élèves depuis plusieurs années, permettant d'être repérée plus vite par les élèves du collège.

Les éco-délégués sont validés, pour l'implication dans le fonctionnement de leur établissement, sur le livret de compétences. Ils recevront également, en fin d'année, un diplôme marquant leur fort investissement dans leur collège.

Exemple d'action menée par une commission : Cette année (2015/2016), la commission « collecte des bouchons » a décidé de lancer un défi aux élèves du collège : récolter plus de bouchons que l'année précédente afin de participer au financement d'un fauteuil « handisport », avec l'association « handi-chien »...Comment récolter le plus de bouchons possible ? Les éco-délégués ont décidé d'organiser un concours entre toutes les classes de l'établissement. Ils ont d'abord mené une campagne d'information auprès de tous les élèves du collège, dès la rentrée de septembre 2015, leur laissant le temps de « stocker » et accumuler les bouchons. Ils ont ensuite ciblé deux semaines bien précises pour effectuer cette récolte (2^{ème} semaine de janvier et semaine du DD). Les bouchons sont stockés et bien définis suivant les classes (voir photos). Les trois classes ayant rapporté le plus de bouchons gagnent chacune une boîte d'1kg de bonbons (récompense choisie par les éco-délégués) ! Ce projet a été pensé et organisé, en grande autonomie, par les éco-délégués. Chaque midi de ces deux semaines, ils ouvrent la salle polyvalente où sont stockés les bouchons et veillent au bon fonctionnement de cette collecte. C'est également dans cette même salle que ces mêmes éco-

délégués ont fait leur propre présentation de cette opération « bouchons » aux autres élèves du collège, sur le temps d'un midi, en réalisant eux-mêmes un powerpoint.



Collecte bouchons (campagne janvier 2016)